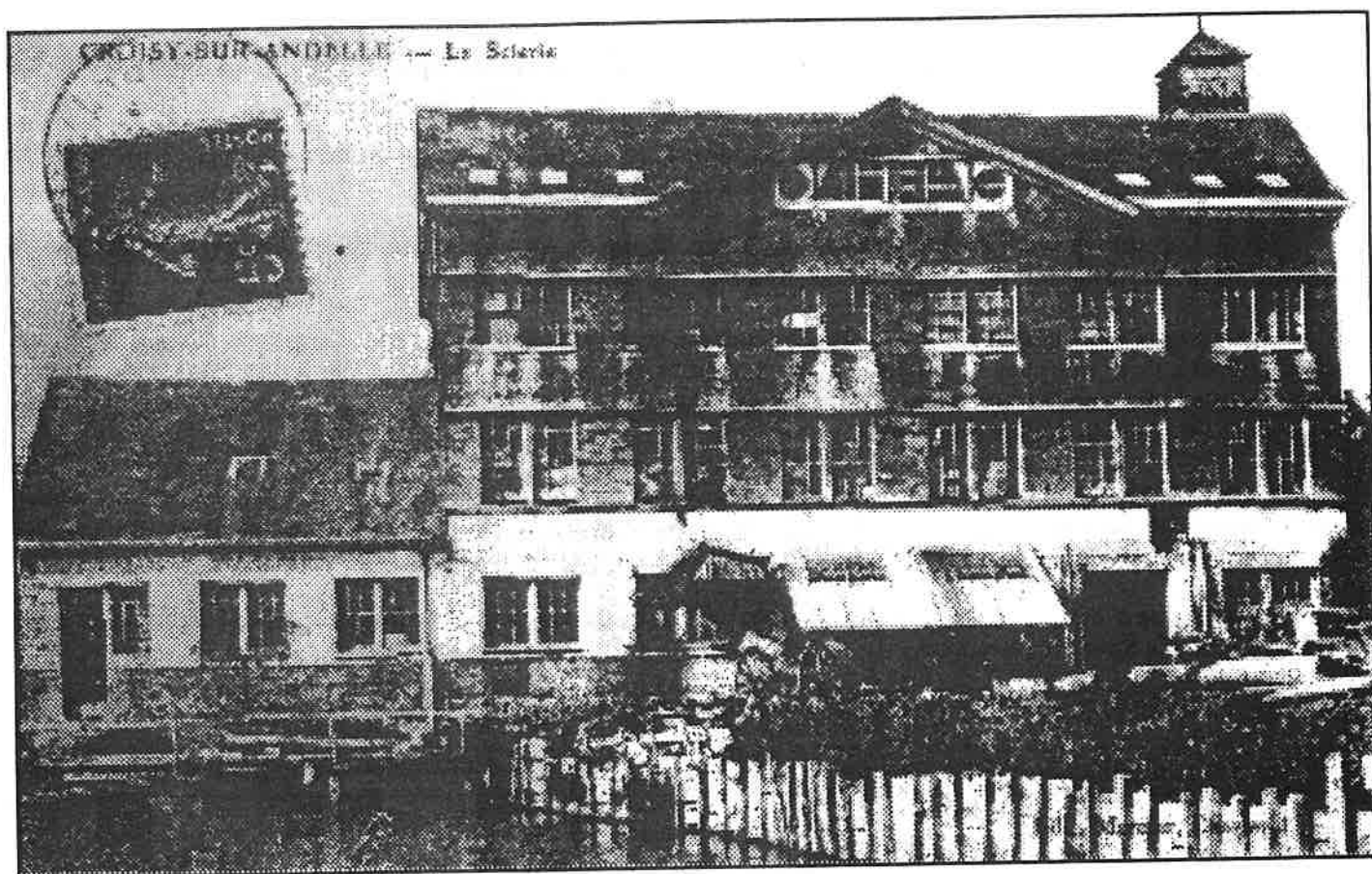


INTRO

Craisy

NUMERO : 3

JUIN 90 - DECEMBRE 90



LA SCIERIE EN 1900

IL y a plus de 100 ans, les délibérations des conseils municipaux successifs en témoignent, notre petite commune se distingue dans l'action qu'elle mène en direction des jeunes.

On peut dire sans risque de se tromper, que CROISY SUR ANDELLE a toujours été un peu en avance.

Plus près de nous, de la création d'un Club de Basket (1945) à la construction d'une Ecole Maternelle (1981) en passant par le Foyer Municipal (1965) et une Ecole Primaire (1957) il faut dire que notre commune s'est toujours distinguée et a, avec une belle constance, donné l'exemple.

Peu de communes de l'importance de la nôtre ont témoigné à l'égard des jeunes de cette solidarité active qui les assure de trouver en zone rurale des équipements divers qui leur permettent, dès leur plus jeune âge, l'égalité des chances avec ceux des villes.

Il restait un point noir : la salle de cantine, vétuste et à la limite de l'insalubrité. Des travaux étaient devenus urgents.

Le Conseil Municipal élu en 1989 les a décidés avec une belle unanimité, montrant par là que la continuité était assurée...

D'un commun accord, Maire, Conseillers Municipaux, et Architecte ont dès le début de l'opération, fait le choix d'offrir le maximum de confort et de sécurité aux utilisateurs du local.

Ces travaux exécutés en Juillet-Août 1990 ont été réalisés selon la procédure légale consistant à passer avec les entreprises des marchés négociés, avec ouverture des plis en Mairie le 28 Avril 1990. Les nombreuses délibérations relatives à ce chantier ont toutes été votées à l'unanimité par le Conseil Municipal, et je remercie, au passage chaque conseiller municipal.

Il a, dans un premier temps, fallu tout casser avant de reconstruire, avec des difficultés techniques compréhensibles par tous. (faux plafond suspendu, traitement des fondations, éclairage sécurité, grandes baies en sécurité, éclairage secours, plancher, isolation du sol des murs et du plafond, stores, etc...).

Il paraît que c'est une réussite : c'est du moins ce que nous ont dit les administrations de l'Education Nationale et de la DDASS, après leurs visites.

Les anciens et divers clubs ont eux aussi apprécié le changement.

Quant aux jeunes scolaires, ils sont manifestement heureux dans ce local qui leur est destiné.

INVITATION

JP.LAFFORE, Maire, R.LETONDEUR, F.GODEMENT, J.HELLOT, Maires-Adjointes

**invitent : le Conseil Municipal,
le Comité des Fêtes,
les Anciens Combattants,
l'A.J. CROISY,
le CROISY Club Sports Loisirs,
le CROISY Club Détente et la population**

au Pot de l'Amitié offert à l'occasion de la Nouvelle Année.

**LE SAMEDI 12 JANVIER 1991
A 17H30
A L'ECOLE**

DE plus en plus rapides et de plus en plus nombreux les véhicules qui traversent notre village sont de moins en moins respectueux du code de la route.

Répondant favorablement à une suggestion que Monsieur Le Préfet nous avait faite lors de l'audience qu'il avait accordée à Alain LE VERN, Robert LETONDEUR et moi même, le Conseil Municipal unanime a décidé de mettre en place un groupe de réflexion (conseillers municipaux, riverains, Gendarmerie Nationale etc...) qui avec l'aide de la DDE, s'est fixé comme objectif final de ralentir les véhicules afin d'assurer plus de sécurité à nos concitoyens.

L'enquête menée par la DDE nous apprend que :

- 15 % des véhicules traversent notre village à plus de 92 kms/h (sens Rouen-Gournay),
- 15 % des véhicules le traversent à plus de 82 kms/h (sens Gournay-Rouen).

Le trafic atteint (statistiques de 1988) 6218 véhicules jour dont 24 % de camions, 18 % de camions par heure de plus de 35 tonnes transportant des matières dangereuses.

Il est bien évident que la sécurité en bordure de la RN 31 notamment, celle de nos enfants et des personnes âgées est mise en cause. Il est me semble-t-il, de notre devoir de remédier à cet état de fait.

AUTOUR DE L'ENQUETE :

1- Lors des relevés de vitesse pour l'enquête de la DDE, quelques véhicules ont été chronométrés à + de 130 kms/h...

2- Cette enquête qui devait être payante sera gratuite... Qui s'en plaindra ?...

3- Par contre, une partie des aménagements et travaux qui suivront l'enquête seront payants (avec subvention) et décidés par le Conseil Municipal.

4- L'enquête menée à son terme (Juin 90) et les travaux effectués le lotissement locatif retrouvera enfin une Entrée/Sortie.

LE LOTISSEMENT LOCATIF

Nous avons recherché avec la DDE et le Foyer Stéphanaïen une "Entrée-Sortie" du lotissement aux quatre coins du terrain. Nous n'avons pas abouti pour l'instant.

On verra par ailleurs qu'un groupe de réflexion travaille à l'amélioration des conditions de sécurité dans la traversée du village. Ainsi l'Entrée-Sortie du lotissement pourrait se faire comme prévu en 1987.

Monsieur Le Préfet et Alain LE VERN, notre Député, suivent de très près ce dossier avec la volonté d'aboutir.

Pour ma part, je sais, parce qu'ils me l'ont dit que beaucoup de jeunes et moins jeunes attendent ce lotissement.

Je sais que le locatif est la seule façon, pour certains, de se loger convenablement. Qu'ils soient assurés que dans les mois qui viennent je ne mesurerai, ni mon temps, ni mon énergie pour aboutir à cette réalisation dont l'importance pour la commune n'échappe à personne.

LE tableau ci-dessous résume les principales dépenses d'investissement 1990 - (non compris le foyer, l'église et un vitrail de 22 374 Frs).

Comment ont été financées ces dépenses ?

Par un emprunt de 260 000 Frs réalisé pour 12 ans, au taux de 9,60 % (Offre la plus basse que nous ayons eue). Par des subventions pas toujours faciles à «décrocher». Par le FCTVA.

TRAVAUX 90	Dépenses prévues	Réalisé	Subvention	Emprunt 260 000	FCTVA
CANTINE (marchés négociés)	320 000	325 288	107 925	212 075	5 288
ACCES ECOLE 5 entreprises consultées	83 000	83 000	42 000	41 000	
FACADE MAIRIE 2ème tranche	60 000	59 500	12 542	6 925	40 033
ASSAINISSEMENT 6ème tranche 5 entreprises consultées	83 020 (70000HT)	77 090 (65000HT)	Géré par le Syndicat d'eau subv. 39 000		Charge commune 26 000 Recette 21 000

A noter que la TVA de la plupart de ces dépenses sera récupérée par la commune en ... 1992.

Remarque : les travaux des parkings avec plantations d'arbres en bordure de la ligne SNCF ont été pris en charge par la DDE, et le passage en souterrain de la ligne EDF par le SIE.

LA VIE DES CLUBS

CROISY CLUB SPORTS ET LOISIRS

Dans une ambiance sympa, tous les vendredis soirs, sous la direction de Mme HAROUART, gymnastique féminine. Le club, faute de place, ne prend plus d'inscription.



Le 05.10.90 le Conseil Municipal a :

- voté à l'unanimité le Budget supplémentaire 1990 équilibré en recettes et dépenses à 561 769 Frs. pour la section de fonctionnement et 568 940 Frs pour la section investissements,
 - approuvé la suppression de plusieurs poteaux électriques et le passage de la ligne en souterrain (place publique-Mairie),
 - approuvé à l'unanimité la suppression du mur attenant à la Mairie et les travaux prévus pour plus de sécurité lors de l'entrée/sortie des écoles. Ces travaux seront effectués par l'entreprise DOUCHET (consultation de 5 entreprises),
 - été informé de la réunion du 12.09.90 du groupe de réflexion sur la sécurité dans la traversée du village.
- Décidé à l'unanimité de poursuivre cette étude et de la financer. (on a appris plus tard que l'étude était gratuite),
- s'est déclaré favorable à l'aménagement du carrefour devant l'ancienne gare,
 - fixé à 21 500 Frs le loyer annuel du bureau de poste,
 - décide d'adhérer au programme local du PACT du Pays de Bray et délégué à la commune de Saint Saens la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Le 07.12.90 le Conseil Municipal a :

- été informé des difficultés rencontrées pour l'entrée/sortie du lotissement locatif. La solution est maintenant liée à l'aboutissement de l'étude sur la traversée de Croisy,
- a pris connaissance des premiers résultats de l'enquête sur la sécurité dans la traversée de Croisy dont il ressort que des vitesses très excessives sont atteintes par les usagers de la route N 31, et que la visibilité est souvent insuffisante,
- décidé de réaliser la 3ème tranche des travaux de réhabilitation de la Mairie et été informé de l'état de la cheminée de la Mairie qui doit être refaite,
- demandé une subvention DGE 2ème part pour ces travaux,
- décidé d'annuler la délibération du 05.10.90 relative à la location du presbytère du fait de l'engagement pris par le locataire qui effectuera certains travaux. Nouveau loyer 1000 Frs/mois pendant 12 mois et 1200 Frs/mois par la suite,
- approuvé le plan de la 6ème tranche d'assainissement qui permettra de raccorder au réseau les propriétés MARAIS S. - POISSON F. - HELLOT J. - DEVIN JC et LALLEMAND R.

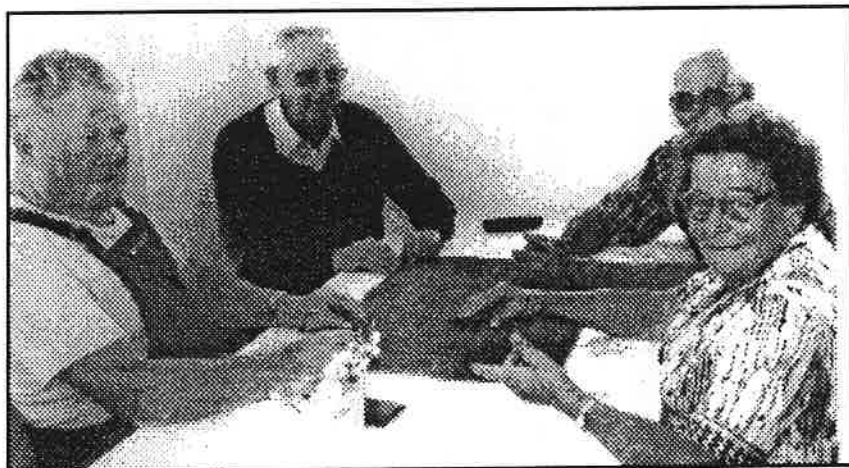
LA VIE DES CLUBS

CROISY CLUB DETENTE

Une fois par mois les amateurs de jeux se rassemblent et terminent l'après-midi par un goûter agrémenté par divers dons de Mme ou M. LOUISET, EDELINE, FOLIOT, LAFFORE, VALLET, LEFICHOUS etc...

Cotisation annuelle 30F.

Le club couture fonctionne tous les mardis.



23 SEPTEMBRE

Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes, 42 doublettes sont présentes sur le parking prêté par M. et Mme BELIERE.

Parapluies et Kway permirent au concours d'arriver à son terme.



14 OCTOBRE REPAS DES ANCIENS

Il est toujours agréable de retrouver les Anciens à l'occasion de ce repas. A la table d'honneur les doyens de la journée : Mmes BELIERE et VALLET et MM. BEQUET R et l'abbé HAFFRAY entourent le Maire.

Repas comme à l'habitude parfaitement préparé par Mme LOUISET aidée de M et Mme PETIT et leurs enfants.

A noter que tous les absents au repas ont reçu une brioche et que Mme R. BELIERE fut l'heureuse gagnante d'un châle magnifique confectionné et offert par Mme GODEMENT.

Mme LAFFORE, les femmes des Adjointes et Mlle THEVENET avaient participé à l'organisation du repas.



11 NOVEMBRE

Après que M. PREVERT, Président des Anciens Combattants ait lu le message de M. MERIC Ministre des Anciens Combattants et déposé, avec M. LAFFORE, Maire, une gerbe au Monument aux Morts, les Anciens Combattants se sont retrouvés pour leur traditionnel banquet préparé par Mmes PREVERT et LOUISET. A la fin du repas, MM LAFFORE et PREVERT insistèrent, sur l'ambiance chaleureuse, fraternelle et amicale qui, chaque année, préside à ce repas. Ils remercièrent l'équipe habituelle qui se dévoue pour organiser ce banquet.



Entre 1852 et 1875 deux maires successifs (Mrs MILLE Etienne et JULIOT Jean-Baptiste) ont d'après les archives de la mairie, eu beaucoup de difficultés à doter la commune de la «Mairie Ecole» actuelle.

En mars 1847, les communes de CROISY et LA HAYE liées depuis 1790 obtiennent leur «disjonction». Il en résulte que CROISY se retrouve sans mairie, sans maison d'école, sans presbytère.

C'est un local situé dans la rue de l'église qui fera office de Maison d'Ecole.

Une première délibération de 1852 s'élève de l'exiguïté et de l'insalubrité de l'école. Suite à une lettre de novembre 1851 de Monsieur le Recteur d'Académie de Rouen, le Conseil Municipal de Croisy réagit bien : Qui en aurait douté ? Il faut construire une Mairie Maison d'école. Et pendant 23 ans on cherche à acquérir un terrain ou une construction existante.

Le Conseil Municipal délibère, exproprie, emprunte, revient sur les décisions.

Des terrains appartenant à Mrs BOULENGER, HELLOT, BREMONTIER, Mr le Curé LOUVET sont choisis, rejetés.

Des plans, des devis, des emprunts en 1857 et 1863 sont établis.

Le temps passe...

En 1865, Mr JULIOT Jean-Baptiste est élu maire (il le sera jusqu'en 1908) ! En 1868 l'instituteur Pierre Henry BEAUDERE laisse le poste à Mr. DESCHAMPS.

En 1869, les autorités enjoignent la commune «de se pourvoir en Maison d'Ecole».

On est à deux doigts de construire sur le terrain de Mr. BOULENGER, actuellement propriété communale, réservée à un lotissement locatif...

Finalement, en 1875 on acquiert, la propriété en excellent état de BREMONTIER Louis, cultivateur à Fleury-la-Forêt située sur la «Route Impériale de ROUEN à la CAPELLE». Et le Café-Auberge devient Mairie - Maison d'Ecole, logement de l'instituteur.

On paie la maison 12 000 frs ; on fait 5 330 Frs de travaux de construction pour une salle de classe pour 50 élèves attenante «en marteau» (actuel réfectoire), les sanitaires et la séparation des préaux filles et garçons selon les conditions prescrites à l'époque.

Soucieux de conserver le patrimoine communal le Conseil Municipal a décidé en 1989 de poursuivre la restauration du bâtiment de la mairie en 3 tranches (90 - 91 - 92) (joints d'origine en sable et chaux et remplacement de briques grésées). Et en 1990 la classe d'école de 1875 a été refaite intérieurement (réfectoire actuel).

L'association des Jeunes de CROISY a commencé la saison 90/91 avec sept équipes évoluant dans différents championnats.

Deux équipes masculines et une féminine jouent en première division.

L'équipe féminine connaît cette division depuis 1987, année où elle est montée de deuxième en première division. Depuis, elle occupe au classement le milieu de tableau.

L'équipe A masculine est troisième de son championnat, et espère la montée en division supérieure (promotion d'honneur) perdue depuis 1988 puis presque regagnée en 1989 en perdant la rencontre de barrage après avoir fini 2ème.

L'équipe B masculine monte cette année de deuxième en première division, et se maintient au classement (7ème sur 11 équipes).

Les jeunes disputent quatre championnats de Poussins-Poussines, Benjamines, cadets et cadettes. Ils progressent bien puisqu'ils gagnent des rencontres cette année.

Nous accueillons cette saison aux entraînements une quinzaine de nouveaux joueurs de 6 à 8 ans, informés de l'existence de l'A.J.C. par l'école, qui apprennent le basket ball et assureront la relève des Poussins-Poussines.

L'A.J.C. connaît de grosses difficultés financières mais s'en sortira grâce à son dynamisme poussé par la jeunesse et les bons résultats.

J.L. GROSSIER

REMERCIEMENTS

Dimanche 16 décembre, en fin d'après-midi, au cours d'une sympathique manifestation, les basketteurs de l'A.J. CROISY ont reçu, de M. Michel FERET garagiste à SOTTEVILLE trois jeux de maillots aux couleurs du Club.

M. LAFFORE, Maire, remercia vivement M. M. FERET et, s'adressant au Président de l'A.J.C. et aux joueurs dit son espoir de voir l'A.J.C. se développer.

NOEL 1990

Le Père Noël est venu, avec son traîneau, le 15 décembre à l'Ecole Maternelle joliment décorée. Les familles et amis étaient venus nombreux partager le plaisir des plus jeunes dans leurs chants et danses, dirigés par les institutrices.

Les 85 jeunes de moins de 12 ans ont reçu un jouet offert par le Conseil Municipal et des friandises du comité des fêtes.

CROISY SUR ANDELLE il y a 45 ans (suite)

INFO
Croisy

Les Artisans

Ils sont nombreux et variés. L'entreprise de charpente et menuiserie, la principale ayant à sa tête Monsieur Emile DELEPINE occupe en plus de son fils, plusieurs compagnons dont l'un, Monsieur BEQUET habite toujours à CROISY. L'entreprise forme des apprentis. Après son père, Monsieur Pierre DELEPINE dirigera l'affaire de main de maître et méritera l'estime unanime de la population, non seulement pour sa maîtrise dans la profession, mais aussi par sa droiture, sa bonté et sa gentillesse. C'est à lui que fut confiée, en ce qui concerne la charpente et la menuiserie, la construction de la deuxième salle de classe, le préau et une pièce qui devait servir de cantine.

La peinture, c'était l'affaire de Monsieur DUPERRON à qui succéda Monsieur SOUDAY.

Le salon de coiffure se tenait alors dans une pièce attenante à l'Hôtel de Normandie, où débutèrent Monsieur et Madame GODEMENT qui continuèrent leur travail à l'extrémité du pays vers la Haye avant de faire construire leur maison. Ils sont restés fidèles à CROISY. Monsieur GODEMENT n'est-il pas adjoint au Maire ? et Madame GODEMENT s'occupe de diverses activités féminines.

Une entreprise familiale Monsieur et Madame VASSEUR s'occupait de brocante, du ramassage des métaux ferreux et de vieux papiers et même d'achat de peaux de lapins qui avaient une bonne valeur marchande à cette époque.

Enfin, Monsieur DUPRESSOIR fabriquait des sabots en bois de toutes pointures. Il fallait le voir dégrossir la bille de bois à l'aide d'un paroir, manier la cuillère pour creuser l'intérieur du sabot et la plane qui le figulait et enfin des gorges pour l'embellir. Sculpté, verni, muni d'une bride en cuir - le sabot devenait une véritable oeuvre d'art. De plusieurs lieues à la ronde, on venait à CROISY chez Monsieur DUPRESSOIR pour se chausser de ces fameux sabots, qu'on ne trouve plus maintenant et qui pourtant s'avéraient si utiles.

On ne peut que regretter la disparition de ces artisans, tous amoureux de leur métier mais ce temps là est révolu. Ne faut-il pas suivre le « progrès ».

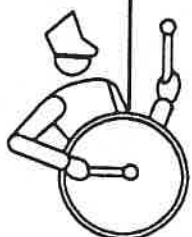
L. GROSSIER

LE CONSEIL MUNICIPAL

vous présente ses meilleurs voeux

de bonne et heureuse année

pour 1991



CONGES SCOLAIRES

Vacances d'hiver
du jeudi 21/02 au lundi 11/03

Vacances printemps
du samedi 27/04 au lundi 13/05

Vacances d'été
du samedi 6/07 au mardi 10/09

OUVERTURE MAIRIE

Le mardi et le vendredi de 17 h 30 à 19 h 00

en cas d'absence s'adresser à
Monsieur LAFFORE, Maire ou à
MM. LETONDEUR, GODEMENT,
HELLOT Maires-Adjoints

BIBLIOTHEQUE

Elle fonctionne au Secrétariat de la
Mairie et est gratuite.

ETAT-CIVIL

naissances

GROSSIER Mathilde	28 07 90
GROSSIER Manuel	31 08 90
DENOS Marina	8 10 90
CORBILLON Gaëlle	9 10 90

Décès

GUIGNERY Célestine	20 09 90
BOURGUEIL Hélène	17 10 90

Mariage

GODON Jean-Luc et PETIT Sylvie	4 08 90
--------------------------------	---------

SOLIDARITE

Journée Nationale des personnes âgées

R. Letondeur, 1er adjoint a reçu un diplôme des mains du Préfet pour la collecte 89, soit 512 F

La collecte 90 s'est élevée à 736 F.

Nos remerciements aux généreux donateurs et aux jeunes Stéphanie, Nathalie et Magalie.

Journée Nationale de la Croix Rouge

Avec 5 780 F collectés Madame Prévert et M. F. Linant ont sans doute établi un record.

Nos remerciements aux généreux donateurs et à Madame PREVERT ainsi qu'à Monsieur LINANT, responsable du Club de Secouristes.

Sommaire

- P.2 : le restaurant scolaire
Invitation
- P.3 : R.N 31 Sécurité
lotissement locatif
- P.4 : parlons chiffres
Croisy Club Sport Loisir
- P.5 : le conseil au travail
Croisy Club Détente
- P.6 : repas des anciens
et Anciens Combattants
- P.7 : la Mairie Maison d'école
- P.8 : L'A.J. Croisy - Noël
- P.9 : Croisy il y a 45 ans
Voeux
- P.10 : en bref

